

République Française	CONSEIL MUNICIPAL	Délibération n°2026.03.12 Du 17 juin 2026
Département des Yvelines	L'an deux mille vingt-six, le 17 juin, à 20 h 00 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués par voie numérique le 11 juin, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Richard LEJEUNE, Maire.	
Ville de La Celle Saint-Cloud  La Celle Saint-Cloud	Objet : Encaissement pour le compte d'un tiers et convention avec la Kab' -MJC pour le concert du 26 février 2027.	
Secrétaire de séance : Mahaba AL QAHWACHI En exercice : 35 Présents : 29 Pouvoirs : 5 Votants : 34 Pour : 34 Contre : 0 Abstentions : 0 Présents <u>Le Maire</u> Richard LEJEUNE <u>Les Maires-adjoints</u> Olivier DELAPORTE Sylvie d'ESTÈVE Anne CHAPELET Othman NASROU Florina POPA Mohamed KASMI Valérie LABORDE Emmanuel TAMBRUN Blandine BEAUPAIN <u>Les Conseillers</u> Benoît VIGNES Bruno BAYLE Laurent BOUMENDIL Danielle RAVILLION Pulchérie KOUAMÉ Isabelle JOUËT-PASTRÉ Séverine PEREZ Philippe LERIN Blaise VIGNON Mathilde JORROT Audrey AUBER Laurent DUFOUR Adrien BONIN Alexis LABORIA Mahaba AL QAHWACHI Jean-François BARATON Michel AUBOUIN Nathalie ZULIANI Stéphane MICHEL	LE CONSEIL MUNICIPAL, Vu le Code des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2121-29, Vu l'avis favorable de la Commission Animation-Culture- Sport du 2 juin 2026, Considérant que la Ville a programmé au Théâtre municipal, le concert de Flavia Coelho le vendredi 26 février 2026, Considérant que ce concert est coorganisé avec la Kab'-MJC que cette dernière a prévu dans son budget propre le cout de cession de spectacle ainsi que les recettes afférentes, Considérant qu'il convient de simplifier les démarches des usagers en leur permettant d'acheter leur place au sein de la billetterie du Théâtre et d'intégrer le concert de Flavia Coelho dans leur abonnement théâtral pour ceux qui le souhaitent, <p style="text-align: center;">APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ</p> A l'unanimité, Décide d'approuver le principe de l'encaissement par l'intermédiaire de la régie de recette du Théâtre, du produit de la recette du concert de Flavia Coelho prévu le 26 février 2027, pour le compte de la Kab'-MJC. Précise qu'il autorise la signature par Monsieur le Maire de la convention d'encaissement pour le compte de tiers avec la Kab'-MJC qui fixe les modalités de cet encaissement. Il est précisé que cet encaissement est fait à titre gratuit par la Ville de La Celle Saint-Cloud. Dit que les crédits sont prévus au budget des exercices concernés. <div style="text-align: right;">  Le Maire, Richard LEJEUNE </div> <i>Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Sauf mention contraire exigée par la loi, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter</i> - de sa date de publication (pour les délibérations à caractère non individuel) - ou de sa date de notification à l'intéressé (pour les délibérations à caractère individuel) <i>Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale, ou en cas de silence de celle-ci, deux mois après l'introduction du recours gracieux.</i>	
Absents excusés : Pierre QUIGNON-FLEURET, Anne-Sophie MARADEIX, Dominique PAGÈS, Antoine HULOT, Pascale ASKENFELD, Sébastien LECLER Absents ayant donné pouvoir : Pierre QUIGNON-FLEURET, pouvoir à Anne CHAPELET,	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin-left: auto;"> Accusé de réception en préfecture 078-217801265-20260617-2026-03-12-DE Date de réception préfecture : 19/06/2026 </div>	

Anne-Sophie MARADEIX
pouvoir à Valérie LABORDE,
Dominique PAGÈS pouvoir à
Nathalie ZULIANI, Antoine
HULOT pouvoir à Michel
AUBOUIN, Pascale
ASKENFELD pouvoir à
Stéphane MICHEL

Absents :